



Extrait du Vivre en Comminges

<http://vivreencomminges.org/Maison-communale-ecologique-de.html>

Maison communale écologique de Cazeneuve-Montaut

- Documentation - ECO-CONSTRUCTION -

Date de mise en ligne : vendredi 24 novembre 2006

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Extrait du Journal d'information de la Communauté de Communes du canton d'Aurignac, n°8 de novembre 2006 à la page 4. Article de Michel CABE, maire de Cazeneuve-Montaut.

Cliquez sur l'article pour l'agrandir.

communes

CAZENEUVE-MONTAUT

Une maison communale écologique et ...

Depuis 4 ans, le Conseil municipal réfléchit à la possibilité d'accueillir sur 1,4 ha de terrains acquis par la commune en 2002, quelques nouvelles familles, dans ce qu'il est convenu d'appeler un "éco hameau". L'idée : étoffer la communauté villageoise, mais pas "n'importe comment". La démarche, élaborée avec l'association AES(1) mûrit lentement et reçoit le soutien depuis le 01/01/2006 du CAUE(2), de l'APUMP(3) et de l'AMF31(4).

Développement urbain

Ainsi, avec 5 communes de Haute-Garonne qui ont des projets originaux d'extension, la Commune fait partie d'un programme exemplaire de "développement urbain" de qualité.

Aucune expertise n'est en effet superflue pour permettre l'aboutissement d'un projet qui se veut avant tout humaniste et innovant mais suscite pourtant des réticences.

Certains jugent en effet utopiste de construire des maisons saines et agréables à l'œil, avec des matériaux naturels (bois, terre, pierre, paille), que nos ancêtres ont pourtant de tout temps utilisés et avec quel bonheur.

D'autres pensent irréaliste que les futurs habitants puissent participer à la construction de leur maison, même si le projet prévoit un encadrement par

des professionnels. À ce jour d'ailleurs pas moins de six architectes ont déjà participé aux réflexions, sur place.

D'autres enfin redoutent la venue "d'étrangers" susceptibles de porter atteinte à leur tranquillité voire d'imposer d'autres modes de vie ... en oubliant bien vite que pourtant 3 habitants de la Commune seulement en sont vraiment originaires.

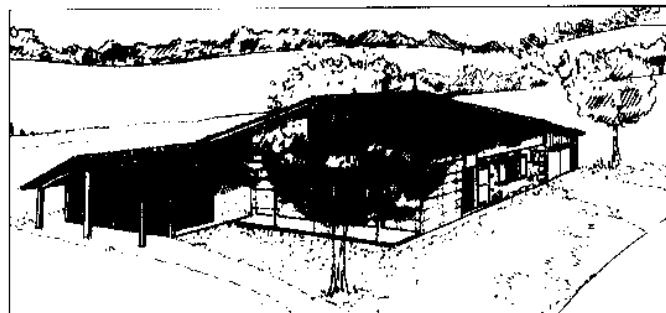
Le Conseil municipal, conscient de ces craintes, compréhensibles, a décidé d'une démarche pragmatique. Une étudiante en sociologie a analysé durant plusieurs mois les espoirs et les appréhensions des différents protagonistes : initiateurs du projet, habitants du village, candidats...

Le résultat de son travail sera communiqué à tous les habitants et fera l'objet d'une présentation et d'un débat très prochainement. Une première réunion publique, cet été, avait déjà largement contribué à décrire la situation.

Bientôt la 1^{re} maison

Par ailleurs, afin de démontrer la faisabilité d'un bâti écologique intégré au paysage architectural existant, la construction d'une première maison, sous maîtrise d'ouvrage communale, a été décidée. Elle abritera un logement locatif et une salle polyvalente.

Grâce notamment à une aide très importante de l'État



(Dotation Globale d'Équipement), la Commune pourra enrichir son patrimoine sans bourse délier puisque les annuités seront remboursées par le loyer.

Parmi les techniques de construction "innovantes" utilisées on notera : ossature bois, mur en pisé (terre compactée), mur porteur en paille pour le garage, enduits de terre, ...

Bien évidemment, l'eau chaude sanitaire sera produite par des capteurs solaires et, plus remarquable encore, la maison sera équipée de 30 m² de panneaux solaires photovoltaïques (investissement rendu possible grâce à l'augmentation du prix de rachat de l'électricité à 0,55 € le kWh) qui assurera l'autonomie en électricité.

Les travaux devraient commencer au printemps et des stages de formation sont prévus durant l'été avec notamment des ateliers dédiés au pisé, à l'utilisation de la paille, aux enduits en terre.

Enfin on notera que le projet a retenu l'attention du sous-pré-

fet qui, outre l'appui financier qu'il a accordé, a mis en place une commission, dans le cadre du Service Public de l'Emploi. Celle-ci étudie la faisabilité de programmes de formation à la construction écologique qui suscite un intérêt croissant.

Les personnes intéressées par la formation à ces techniques et plus largement par le projet d'éco hameau sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

Particuliers, artisans, demandeurs d'emploi pourront ainsi participer à la réflexion et qui sait, peut-être, avoir la chance de devenir un jour CAZENEUVOIS, c'est tout le bonheur qu'on leur souhaite.

Michel Cabé

(1) Auto Éco-constructeurs Solidaires

(2) Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement

(3) Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées

(4) Association des Maires de la Haute-Garonne